

Quel type d'assurance vie vous convient le mieux?

L'assurance vie temporaire ou permanente?
 Trouver l'assurance vie idéale est simple comme tout!

1 Il existe deux types principaux d'assurance vie :



L'assurance vie temporaire, c'est comme louer un appartement.

La majorité des gens ont loué un appartement à un certain moment de leur vie. Vous payez votre loyer, mais vous ne serez jamais propriétaire de l'appartement et vous n'augmentez pas votre valeur nette. Selon votre situation, c'était possiblement la meilleure solution à cette époque. Toutefois, si vous décidez un jour d'acheter une résidence permanente et de déménager dans votre nouvelle propriété, vous n'avez recours à aucune valeur nette sur la propriété.



L'assurance vie permanente, c'est comme être propriétaire d'une maison.

Ce n'est pas uniquement une question de combler un besoin immédiat, mais également d'investir pour votre avenir. Cela peut vous coûter plus cher que de louer, mais vous augmentez la valeur nette chaque fois que vous effectuez un paiement. De plus, si vous investissez dans la maison en y ajoutant des améliorations ou en effectuant des rénovations, vous pouvez augmenter davantage sa valeur. L'assurance permanente vous offre une occasion semblable de croissance économique et de sécurité financière à long terme.

2 L'assurance vie temporaire ou permanente? Laquelle vous convient le mieux?

D'abord, vous devez vous poser quelques questions sur vos objectifs.

Souhaitez-vous...	Assurance vie temporaire	Assurance vie permanente
rembourser votre prêt hypothécaire ou autre dette?	✓	✓
remplacer votre revenu pour subvenir aux besoins des personnes qui dépendent de vous?	✓	✓
une option pour faire fructifier des fonds avec avantages fiscaux ¹ auxquels vous pouvez accéder pour, par exemple, financer l'éducation d'un enfant ou enrichir votre futur revenu de retraite?		✓
bâtir un héritage pour vos héritiers ou votre œuvre de bienfaisance préférée?		✓
protéger un héritage en couvrant les frais associés au décès, l'impôt et les frais s'y rattachant, permettant ainsi de ne pas avoir à toucher à l'héritage de vos héritiers?		✓
financer des conventions de rachat, une protection contre les créanciers et l'assurance pour personnes clés des entreprises?	✓	✓
une protection d'assurance à moindre coût?	✓	
une protection d'assurance pour une période déterminée?	✓	
une protection d'assurance pour toute votre vie?		✓

3 Tous les produits d'assurance vie permanente ne se ressemblent pas

Si vous avez besoin d'une protection d'assurance permanente, vous pouvez choisir soit l'assurance vie entière, soit l'assurance vie universelle. Les deux produits offrent la possibilité d'une croissance tout en bénéficiant d'avantages fiscaux à même le régime. Mais ils ont aussi des différences importantes. Parlez avec votre conseillère ou conseiller de vos objectifs en matière d'assurance vie et d'épargne pour choisir la solution qui contribuera à les atteindre.

L'Équitable^{MD} propose un choix de deux contrats d'assurance vie permanente :

	Assurance vie entière	Assurance vie universelle
Recherchez-vous...	Équimax ^{MD} (avec participation ²)	Assurance vie universelle Génération de l'Équitable ^{MC}
des primes garanties ou des frais relatifs au coût de l'assurance garantis?	✓	✓
une valeur de rachat garantie?	✓	
la possibilité de percevoir des participations qui pourraient augmenter la valeur de votre contrat ² ?	✓	
la flexibilité d'ajouter ou de retirer une couverture selon vos besoins en constante évolution?	✓	✓
une flexibilité en ce qui a trait à la prime, notamment l'arrêt des paiements pour une période de temps donnée ³ ?	✓	✓
une option de placement simple et sans tracas qui ne demande aucune gestion régulière de votre part?	✓	
la possibilité de choisir les placements qui conviennent le mieux à votre tolérance au risque et à vos objectifs?		✓
une croissance qui ne sera jamais négative, en dépit de la volatilité des marchés?	✓	
une croissance maximale, même si cela signifie l'éventualité d'un rendement négatif?		✓
la possibilité d'effectuer des dépôts supplémentaires ⁴ afin d'augmenter la croissance avec avantages fiscaux à même le régime?	✓	✓
une couverture permanente pour un enfant?	✓	✓

Discutez-en avec votre conseillère ou conseiller afin de découvrir le produit d'assurance qui vous convient le mieux.

¹ La valeur de rachat de votre contrat peut être accessible au moyen d'un retrait, d'une avance sur contrat ou d'un rachat du contrat. Elle pourrait être assujettie à l'impôt et un feuillet d'impôt pourrait être émis. Certaines restrictions et certains changements peuvent s'appliquer. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter votre contrat.

² Les titulaires de contrat de l'Équitable sont admissibles à participer aux bénéfices du compte de contrats avec participation sous forme de participations. Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. Elles ont le potentiel d'augmenter la valeur de votre contrat au-delà du montant garanti, selon le mode d'affectation des participations choisi. Un choix de cinq modes d'affectation des participations est offert.

³ Si les primes ne sont pas payées, la valeur du compte servira à couvrir les frais mensuels de la couverture. Si à tout moment la valeur du compte n'est pas suffisante pour couvrir les frais mensuels de la couverture, la ou le titulaire de contrat devra continuer ou reprendre les paiements de la prime afin de maintenir la couverture en vigueur.

⁴ Il existe des limites établies sur le montant de dépôt possible au titre de votre contrat pour s'assurer que votre contrat demeure exonéré d'impôt en vertu des dispositions actuelles de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. Pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation personnelle, veuillez consulter votre fiscaliste, ou encore votre avocate ou votre avocat.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1197FR (2026/03/21)